

ORDONNANCE DU TRIBUNAL DES REFERES

COPIE

L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE TREIZE ET LE *Vingt Huit Septembre*

A la requête de :

Monsieur Marcel JAMON Gérant de la Société Civile Immobilière
"LES SATELLITES" dont le siège social est à LYON (69454 Lyon
Cédex 3) 7, quai Général Sarrail

Ayant pour Avocat la Société Civile Professionnelle
FAURE-JARROSSON PELISSARD GUIRAUD 100, cours Gambetta
à LYON 7°

Elisant domicile en mon Etude :

Nous, SCP, Guy MARTIN - Jacques BENICHOU
Huissiers de Justice à la Résidence de Lyon,
29, Rue Président Edouard Herriot

AI ASSIGNE :

1°) Monsieur

Suivent 10 noms

Tous droits et moyens des parties réservés quant au fond

Vu l'urgence

Entendre ordonner l'expulsion immédiate des assignés
ainsi que de tous occupants de leur chef au besoin avec
le concours de la force publique

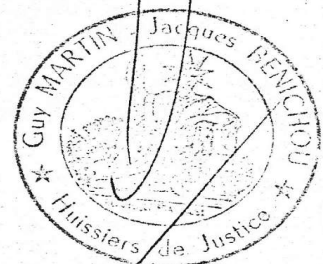
Entendre dire et juger qu'il leur est fait défense de
pénétrer sur le terrain de la S. C. I. LES SATELLITES
à peine d'une astreinte de 2.000 F pour chaque infraction
constatée

Entendre dire et juger que l'ordonnance à intervenir
sera exécutoire sur minute

S'entendre les assignés condamner conjointement et
solidairement aux dépens

SOUS TOUTES RESERVES

Et afin que le tout devienne...
Seul enveloppe fermée ne portant d'autre indication d'un côté que
le nom et demeure de la partie et de l'autre que le cachet de la
étude apposé sur la fermeture du pli par clerc dûment autorisé dont le
mention sera visé sur l'original, la loi conformément à
la loi, Code de Procédure
Monsieur Sabatier



SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE
FAURE-JARROSSON - PELISSARD - GUIRAUD
AVOCATS
100, Cours Gambetta - 69007 LYON
Tél. 79.37.30

Guy MARTIN - Jacques BENICHOU
Huissiers de Justice
29, Rue Pdt Edouard Herriot
69002 LYON
C. C. P. Lyon 1890 39